



PERFORMANCES TECHNIQUES, ECONOMIQUES ET COÛTS DE PRODUCTION



VOLAILLES DE CHAIR POULETTES & POULES PONDEUSES

- CAHIER METHOLOGIQUE – RESULTATS 2018

CONTENU

1.	Principe des enquêtes.....	4
2.	Représentativité des échantillons enquêtés	4
3.	Performances techniques	4
	Indicateurs techniques calculés	5
	volaille de chair	5
	poulettes & pondeuses	5
4.	Produit, marges, revenu	5
	Prix de reprise / prix de vente.....	5
	Volaille de chair.....	5
	poulettes & pondeuses	5
	Marges.....	5
	Volaille de chair.....	5
	Poulettes et pondeuses	5
	Revenu	6
	Volaille de chair.....	6
	Poulettes & pondeuses	6
5.	Coût d'aliment	6
	Coût d'aliment estimé	6
	Coût d'aliment collecté	8
6.	Coût de poussin, poulettes, pondeuses	8
	Coût de poussin estimé	8
	Coût de poussin collecté.....	9
7.	Charges opérationnelles	9
8.	Charges de structure.....	10
	Estimation des prix de bâtiments et de matériels	10
	Volaille de chair standard	10
	Volaille de chair Label Rouge et bio	10
	Poulettes.....	11
	Pondeuses.....	11
	Simulation des amortissements.....	12
	Simulation des frais financiers	12
9.	Autres charges fixes affectables	13
10.	Main-d'œuvre et productivité du travail.....	13

Performances technico-économiques et coûts de production en volailles de chair, poulettes et poules pondeuses – cahier méthodologique 2019 sur résultats 2018

Volaille de chair.....	13
poulettes.....	13
Pondeuses.....	14
11. Postes non comptabilisés	14
Toutes les productions.....	14
Productions plein air	14
12. Calcul du coût de production.....	15

1. PRINCIPE DES ENQUETES

Les enquêtes annuelles de l'ITAVI s'attachent à recueillir chaque année auprès de nombreuses organisations de production de volailles de chair, de poulettes et d'œufs les résultats techniques moyens par production. Ces données sont valorisées pour chaque production par le calcul de résultats technico-économiques moyens annuels pondérés par les volumes d'activité (nombre d'animaux produits, en production ou labellisés selon les cas) de chaque organisation. Les principaux indicateurs techniques courants sont suivis, ainsi que certains indicateurs économiques. Ces éléments permettent d'entretenir des séries de résultats sur de longues périodes. Ils contribuent aussi au calcul d'un coût de production réactualisé chaque année depuis plus de 30 ans.

Les enquêtes de l'ITAVI :

Productions	Type d'enquêtes et de données collectées	Valorisation
Volaille de chair « standard » (hors LR et bio)	Enquête trimestrielle : performances techniques et MPA Complément annuel : prix du poussin, de l'aliment, coût des bâtiments	Synthèse trimestrielle (GTE et MPA) avec résultats individuels (graphiques performances techniques) aux OP répondantes Synthèse annuelle Performances Techniques et coûts de production
Volailles de chair label Rouge et bio	Enquête annuelle : performances techniques, MPA, MB, charges variables (y.c. poussin et aliment), charges fixes	Synthèse annuelle Performances Techniques et Coûts de Production + graphiques MPA personnalisées aux OP répondantes
Poulettes et pondeuses d'œufs de consommation	Enquête annuelle : performances techniques, MB, charges variables (y.c. poussin/poulette et aliment), charges fixes	Synthèse annuelle Performances Techniques et Coûts de production

Pour les enquêtes annuelles, les résultats de l'année N-1 sont collectés (printemps – été), traités et publiés (octobre - novembre) au cours de l'année N.

2. REPRESENTATIVITE DES ECHANTILLONS ENQUETES

La représentativité des échantillons est précisée, chaque année, en introduction des rapports ITAVI. Le but de ces enquêtes est de couvrir, pour chaque production, le plus large échantillon possible pour approcher la performance de la « ferme France ».

3. PERFORMANCES TECHNIQUES

Les performances techniques présentées dans les rapports ITAVI sont la moyenne des performances communiquées par les répondants (OP, fermes de ponte) pondérées par leur volume d'activité (nombre d'animaux).

Afin de comparer les indicateurs techniques dans une durée de ponte égale pour tout type de production, quelques indicateurs ont été ramenés à 70 semaines, à savoir : nombre d'œufs/poule, poids total d'œufs/poule, etc. ; d'autres indicateurs ne pourraient être calculés pour 70 semaines, ils seront collectés directement auprès des OP. Ces indicateurs à 70 semaines permettront de normaliser les

unités pour tous les producteurs et d'obtenir une référence constante pour tout type de production (productivité, mortalité, déclassement, marge...).

INDICATEURS TECHNIQUES CALCULES

VOLAILLE DE CHAIR

- GMQ (grammes/jour) = poids vif / durée d'élevage
- Nombre de lots/an = 365 / (durée d'élevage + durée de vide sanitaire)
- Productivité/m²/lot = poids vif * densité * viabilité avec viabilité = (1-mortalité)
- Productivité/m²/an = productivité/m²/lot * nombre de lots/an
- Index de performance = (GMQ * (1- mortalité) * 10) / indice de consommation

Le nombre de rotations et la productivité annuelle sont des indicateurs théoriques, car de nombreux éleveurs élèvent plusieurs espèces dans la même année, avec des durées d'élevage et des productivités par lot différentes.

Le nombre de lots par an et la productivité annuelle ne sont pas calculés pour les volailles festives car les éleveurs ne réalisent en général qu'un lot par an.

POULETTES & PONDEUSES

- Taux de ponte = nombre d'œufs pondus / durée de ponte
- Poids moyen de l'œuf = poids total d'œufs / nombre total d'œufs
- Performances à 70 semaines = indicateur * 490 / âge des poules à la réforme
- Le nombre d'œufs pondus est exprimé par poule mise en place.

4. PRODUIT, MARGES, REVENU

PRIX DE REPRISE / PRIX DE VENTE

VOLAILLE DE CHAIR

-Les prix de reprise présentés dans les rapports ITAVI sont la moyenne des prix communiqués par les OP pondérée par le nombre d'animaux labellisé par chaque OP.

POULETTES & PONDEUSES

- Les prix de vente des poulettes ne font pas partie du périmètre de l'enquête
- Les prix de vente des œufs (en intégration ou hors intégration) sont la moyenne des prix de vente communiqués par les répondants pondérés par les cheptels de pondeuses en production.
- Les prix de vente des poules de réforme sont des moyennes des prix de vente communiqués par les répondants, pondérées par les cheptels de pondeuses en production.

MARGES

VOLAILLE DE CHAIR

Les marges poussin aliment présentées dans les rapports ITAVI sont la moyenne des MPA communiquées par les OP pondérée par le nombre d'animaux labellisés par chaque OP.

Les MPA sont comparées, quand la donnée est disponible, aux MPA relevées dans l'enquête avicole des chambres d'agriculture du Grand Ouest.

POULETTES ET PONDEUSES

Les marges brutes des éleveurs sont des moyennes de marges communiquées par les répondants, pondérées par les cheptels de pondeuses en production.

REVENU

VOLAILLE DE CHAIR

Il n'y a que pour le poulet label Rouge qu'une estimation du revenu permise par l'atelier est réalisée.

Marge Brute = Marge Poussin Aliment – Charges Variables

Excédent Brut d'Exploitation = Marge Brute – Charges fixes affectables

Revenu Brut = Excédent Brut d'Exploitation – Annuité

Revenu Net = Revenu Brut – MSA – autres taxes = RB * 0,715

Passage du revenu net au revenu brut : par définition, les cotisations sociales de l'exploitant (40,05 %) sont appliquées sur le résultat de l'année n-1 ; on se place ici dans l'hypothèse d'un élevage récent mais en « régime de croisière » : l'estimation du revenu net à partir du revenu brut de l'année N se fait alors en appliquant le taux de 28,5 %.

POULETTES & PONDEUSES

Il n'y a pas d'approche du revenu réalisé pour poulettes & pondeuses

5. COUT D'ALIMENT

COUT D'ALIMENT ESTIME

Compte-tenu de la spécificité des filières volailles de chair avec l'intégration des éleveurs par les organisations de production, il n'existe pas de réel marché de l'aliment et du poussin, et par conséquent, de réel prix de marché pour ces principaux intrants.

Dans ce contexte, les prix de ces intrants peuvent être approchés de deux manières distinctes :

- La première solution passe par la collecte de prix de contrats pratiqués entre intégrateurs et éleveurs. Dans ce cas, le prix d'aliment est un "prix d'achat éleveur", et n'est pas forcément représentatif du coût « filière », sachant que l'intégrateur, selon le contexte de prix des matières premières, joue un effet tampon et peut supporter à sa charge (ou bénéficier de) une partie du coût de cet intrant non répercuté à l'éleveur. On observe sur les prix d'aliment collectés via cette méthode un lissage et un décalage dans le temps par rapport aux évolutions des cours des matières premières.
- La seconde solution consiste à utiliser une estimation du coût de production de ces intrants. Cette option permet de produire des coûts d'aliment reflétant de manière réelle et instantanée les fluctuations des matières premières utilisées dans sa composition. Dans ce second cas le coût d'aliment calculé ne correspond pas à un coût pour l'éleveur mais à un coût pour la filière, et se rapproche de ce que serait un coût de marché spot.

Dans un contexte de coûts matières premières stable, les deux méthodes auraient produit des séries de prix relativement semblables, raison pour laquelle l'ITAVI utilisait des prix d'aliments contractuels collectés auprès des organisations de production. Mais depuis 2008, la volatilité des prix de marché des matières s'étant accrue, et sans doute durablement, il est apparu une relative déconnexion entre les évolutions des séries de prix de contrats et les cours des matières premières.

Cette déconnexion complique certaines analyses, et notamment les comparaisons internationales des coûts de production. C'est pourquoi, il a été décidé de modifier à partir de 2008 (avec rétropolation à 2007) la méthodologie de production des coûts d'aliment et d'utiliser désormais un coût estimé et

indexé sur les évolutions du coût matières premières mesurées par l'indice coût matières premières de l'ITAVI.

Pour réaliser cette estimation, le prix de l'aliment est décomposé de la manière suivante :

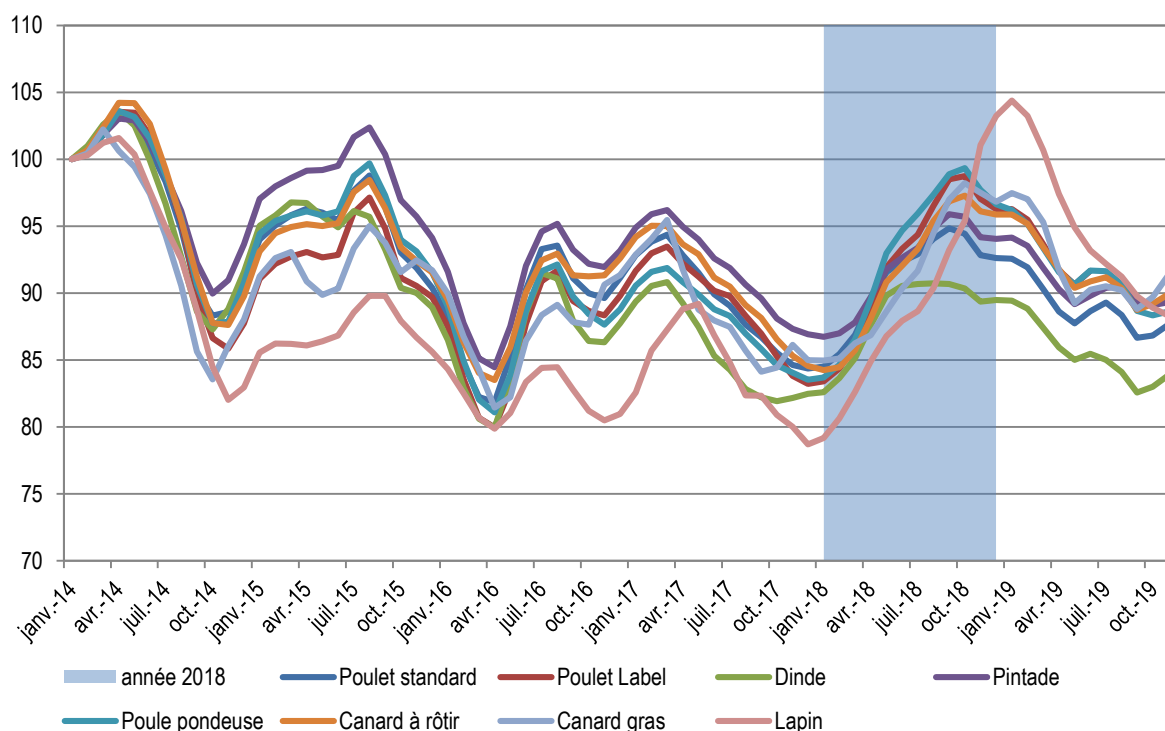
- Les matières premières composent 80 % du prix ;
- La transformation des matières premières en aliment (charges salariales, transport, process de transformation, amortissement des outils de fabrication...) compose les 20 % restant.

La valeur de départ de la série indexée est le coût d'aliment collecté par enquête sur les résultats 2006 (avant l'entrée dans la période de volatilité). Depuis 2007, 80% de la valeur N-1, correspondant à la part relative aux matières premières, est indexé sur l'indice ITAVI. Les 20% restant (correspondant au coût de process) sont indexés sur l'inflation (Ensemble de l'industrie - A10 BE - Marché français - Prix départ usine, INSEE)¹.

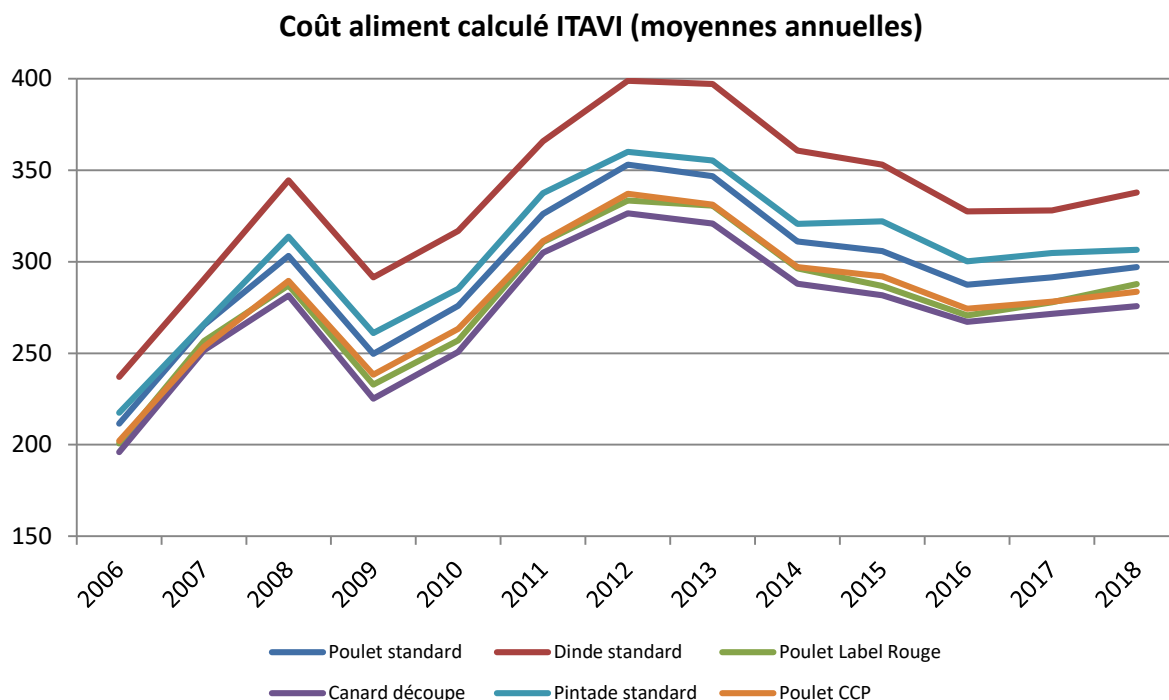
Cette méthode est utilisée pour les espèces pour lesquelles un indice aliment existe :

- Poulet standard et CCP (le coût d'aliment du poulet CCP est indexé sur l'indice aliment poulet standard)
- Dinde standard
- Pintade standard
- Canard standard
- Poulet Label Rouge

- Évolution des indices aliments ITAVI
- (base 100 en janvier 2014)



¹ Il est important de comprendre que ce nouveau prix calculé reflète un coût pour la filière et pas un prix de contrat, car il subit directement les variations du cours des matières premières. Par ailleurs il est construit à partir de coûts de matière premières sur un marché spot et ne rend pas compte des éventuelles stratégies de couverture des fabricants.



COUT D'ALIMENT COLLECTE

Les espèces ou modes de production pour lesquels il n'existe pas d'indice aliment :

- **Pintade LR, dinde LR, chapon LR, poularde LR**: les prix d'aliment restent les prix de contrat communiqués par les Organisations de Production.
- **Poulet bio** : les prix d'aliment restent les prix de contrat communiqués par les Organisations de Production.

Pour les **poulettes et les pondeuses**, malgré l'existence d'un indice aliment pondeuse, nous continuons de collecter et d'utiliser des prix d'aliment pratiqués entre les opérateurs et provenant de l'enquête. A l'inverse de ce qui a été observé en volailles de chair, il existe un prix de marché de l'aliment pondeuse dont les évolutions sont connectées aux cours des matières premières.

6. COUT DE POUSSIN, POULETTES, PONDEUSES

Les prix du poussin soulèvent deux problématiques :

- Les prix communiqués par les OP sont très variables et le nombre de réponses est faible.
- Les prix de poussins pratiqués entre une organisation de production et les éleveurs peuvent, tout comme les prix d'aliment, être artificiels (ils doivent être considérés globalement avec le prix d'aliment et le prix de reprise, pour calculer une marge poussin aliment –MPA-, indicateur du revenu de l'éleveur).

COUT DE POUSSIN ESTIME

La méthode permettant de produire un coût de poussin estimé consiste à indexer une partie du coût de poussin (46%) de l'année N-1 sur l'évolution du prix de l'aliment.

Cette méthode est utilisée pour toutes les productions standard et CCP.

COUT DE POUSSIN COLLECTE

Pour les productions de poulettes, pondeuses, volailles de chair LR et bio, en revanche, les prix des poussins, poulettes d'un jour et poulettes futures pondeuses utilisés sont les prix contractuels communiqués par les OP (bon taux de réponse).

Par ailleurs, pour les productions Label Rouge et Biologiques, sont collectés depuis 2014 des prix de poussins vaccinés et non vaccinés. Les prix utilisés dans les rapports ITAVI pour le calcul des coûts de production sont des prix de poussins vaccinés.

Les frais vétérinaires sont également calculés, vaccination comprise, pour ne pas risquer de minimiser le coût de production et parce qu'il peut y avoir des vaccinations au couvoir et en élevage.

7. CHARGES OPERATIONNELLES

Sources des prix d'intrants ou des postes de charge utilisés pour le calcul du coût de production :

	Volailles de chair standard	Volailles de chair Label et bio	Poulettes prêtes à pondre	Pondeuses
Chauffage	Enquête avicole des chambres d'agriculture	Enquête ITAVI	Enquête ITAVI / Enquête avicole des chambres d'agriculture	Enquête ITAVI
Frais vétérinaires	Enquête avicole des chambres d'agriculture	Enquête ITAVI	Enquête ITAVI	Enquête ITAVI
Désinfection	Enquête avicole des chambres d'agriculture	Enquête ITAVI	Enquête ITAVI	Enquête ITAVI
Eau et électricité	Enquête avicole des chambres d'agriculture	Enquête ITAVI	Enquête ITAVI	Enquête ITAVI
Cotisation groupement et taxes	Enquête avicole des chambres d'agriculture	Enquête ITAVI	-	Enquête ITAVI
Enlèvement des animaux	Enquête avicole des chambres d'agriculture	Enquête ITAVI	Enquête ITAVI	Enquête ITAVI
Litière et enlèvement fumier	Enquête avicole des chambres d'agriculture	Enquête ITAVI	Enquête ITAVI	Enquête ITAVI

Les données collectées par l'ITAVI sont consolidées, lorsque cela est nécessaire et possible, par des données provenant des chambres d'agriculture.

L'enquête avicole des chambres d'agriculture permet de récupérer les résultats par bande d'environ 318 fermes de références dans le grand Ouest de la France pour la plupart des productions de volaille de chair (pour 2018). Ces données sont synthétisées dans un rapport de synthèse annuel présentant les performances techniques, la Marge Poussin Aliment, la Marge Brute et les charges variables pour toutes les productions enquêtées.

En production de poulettes futures pondeuses, les cotisations « groupement », sont trop dépendantes de la situation personnelle de chaque éleveur pour que l'on puisse les intégrer dans les coûts de production.

8. CHARGES DE STRUCTURE

Les aides à l'investissement ne sont pas prises en compte, ni dans l'estimation du coût du bâtiment, ni dans la simulation des amortissements.

Le coût du foncier n'est jamais pris en compte.

ESTIMATION DES PRIX DE BATIMENTS ET DE MATERIELS

Pour chaque mode de production est estimé chaque année le coût d'investissement en bâtiments + matériel au mètre carré (ou par place de pondeuse). Les coûts bâtiment + matériel utilisés pour le calcul des coûts de production sont des coûts lissés sur 5 ans afin de refléter la situation d'un éleveur ayant récemment investi dans un nouvel outil de production.

Les aides à l'investissement ne sont pas prises en compte, ni dans l'estimation du coût du bâtiment, ni dans la simulation des amortissements.

VOLAILLE DE CHAIR STANDARD

Les coûts de bâtiment (coque + matériel) étaient collectés par enquête auprès des OP. Le coût moyen résultant était utilisé pour les analyses économiques. Cependant le faible taux de construction dans les années 2000 a entraîné une évolution de la méthode :

Entre 2007 et 2010 : Utilisation des coûts 2006, considérés comme fiables, indexés sur l'indice du coût de la construction (Indice annuel brut des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa) - Base 100 en 2010 - Bâtiments d'exploitation)

En 2011, une enquête a été réalisée auprès d'une quinzaine d'investisseurs récents afin d'actualiser les prix des bâtiments avicoles. Les devis ont été collectés auprès des éleveurs des principales Organisations de Production du grand ouest et de Rhône Alpes.

Ces nouveaux prix sont indexés sur l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) Bâtiments d'exploitation. Ils ont également été rétropolés jusqu'en 2006.

Les bâtiments écotunnel en production de canard ne sont plus suivis, du fait de constructions quasi inexistantes.

Type de bâtiment (+ matériel)	Valeur annuelle 2018	Moyenne glissante 5 ans
Volaille standard : poulet, dinde, pintade	251 €/m ²	237 €/m ²
Canard standard	336 €/m ²	317 €/m ²

VOLAILLE DE CHAIR LABEL ROUGE ET BIO

Nous continuons de collecter des coûts de bâtiment auprès des organisations de production enquêtées (taux de réponse satisfaisant). Le prix de bâtiment estimé pour l'année N est la moyenne (pondérée par les mises en place de chaque OP) des prix de bâtiments communiqués par les OP l'année N+1.

Type de bâtiment (+ matériel)	Valeur annuelle 2018	Moyenne glissante 5 ans
Bâtiment "type label": poulet LR, pintade LR et poulet Bio	218 €/m ²	216 €/m ²

POULETTES

Le prix du bâtiment a été estimé en 2011, suite à l'interrogation des OP, à 210 €/m². Ce prix a été indexé sur l'indice IPAMPA Bâtiments d'exploitation. En 2017 la moyenne glissante sur cinq ans est de 205,8 €/m².

Type de bâtiment (+ matériel)	Valeur annuelle 2018	Moyenne des 5 dernières années
Bâtiment poulettes	220,6 €/m ²	208,1 €/m ²
Bâtiment poulettes en volière (enquête 2018)	463,6 €/m ²	-
Bâtiment poulettes sol (enquête 2018)	210,0 €/m ²	-

Avec l'apparition et la généralisation de la volière et la disparition progressive de la cage, une nouveauté dans l'enquête cette année et qui concerne l'intégration des coûts d'investissement pour le système volière. L'idée est de différencier la volière des autres systèmes et d'actualiser un certain nombre d'hypothèses pour assurer un calcul des coûts de production le plus pertinent possible.

PONDEUSES

Les coûts d'investissement (bâtiment + matériel) sont estimés en € par poule en interrogeant les OP et/ou à dire d'experts. Ces coûts ne comprennent pas le coût du foncier.

Type de bâtiment (+ matériel) (€/poule)	Moyenne des 5 dernières années	Valeur 2018 (enquête)
Code 3 - cage	25,5 €	**
Code 2 [sol]	31,0 €	**
Code 2 [volière]	<i>Estimation en cours</i>	**
Code 1 – plein air [sol+volière]	30,0 €	36,5 €
Code 1 – plein air [sol] depuis l'enquête	<i>Estimation en cours</i>	35,3 €
Code 1 – plein air [volière] depuis l'enquête	<i>Estimation en cours</i>	38,1 €
Code 1 – Label Rouge [sol]	34,2 €	**
Code 0- Production biologique [sol]	42,2 €	56,3 €

** Absence de réponses ou nombre de réponse insuffisant

Il convient à évoquer l'écart important entre les coûts de bâtiment utilisés jusque-là (série historique) et les nouvelles valeurs depuis l'enquête (principalement entre la volière et sol en plein air et la production biologique). Le faible nombre de réponses impose une interprétation des résultats avec précaution.

SIMULATION DES AMORTISSEMENTS

Le calcul des amortissements repose sur des durées moyennes d'amortissement, en distinguant les durées applicables au bâtiment et au matériel. Le tableau ci-dessous résume les hypothèses de répartition des coûts entre le bâtiment et les installations.

		bâtiments standard ou label	bâtiments canard classiques	Poulette future pondeuse	Pondeuse cage	Pondeuses plein air	Pondeuses plein air Sol*	Pondeuses plein air Volière*
Bâtiment	Part dans l'investissement	66 %	60 %	66%	40%	66%	60%	50%
	Durée d'amortissement	12 ans	12 ans	12 ans	15 ans	12 ans	12 ans	12 ans
Matériel	Part dans l'investissement	33 %	40 %	33%	60%	33%	40%	50%
	Durée d'amortissement	7 ans	7 ans	7 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans

*Depuis l'enquête

Le montant de l'amortissement en production de poulet standard, par exemple, sera pour l'année N :

$$\text{Amort poulet std année N (au mètre carré)} = \frac{66\% * 237\text{€}}{12} + \frac{33\% * 237\text{€}}{7} = 24,4 \text{ €}$$

Avec 237 € = coût bâtiment + matériel au mètre carré lissé sur 5 ans.

Remarque : En production d'œufs de consommation, les évolutions de la durée du cycle de production sont prises en compte via un coefficient permettant de ramener une valeur d'amortissement annuel à une valeur d'amortissement par poule.

SIMULATION DES FRAIS FINANCIERS

Pour toutes les productions, les bâtiments et matériel sont financés à 80% par emprunt bancaire. Le calcul des frais financiers repose sur les hypothèses suivantes :

- Quotité : 80 % de l'investissement hors-tax
- Taux d'emprunt : 2,16 % (moyenne des taux pratiqués pour le montage de bâtiments agricoles sur cinq ans)
- Durée de remboursement : 10 ans

D'après ces hypothèses, pour un emprunt à annuité constante, l'emprunteur devra rembourser par an 11,23 € pour 100 € emprunté.

Le coût de production ainsi calculé est le reflet d'une période particulière dans la vie de l'exploitation, durant laquelle **le coût de production est maximisé par la charge de l'emprunt**. Ce coût sera inférieur une fois l'emprunt remboursé. Toutefois, pendant au moins une dizaine d'années, la réalité économique de l'exploitation sera de pouvoir assumer un coût de production lui permettant d'assurer le remboursement de ses engagements financiers.

9. AUTRES CHARGES FIXES AFFECTABLES

Les **charges fixes affectables** (ou charges de structure) présentées prises en compte dans les analyses économiques sont les suivantes :

- Terme fixe de la cuve
- Assurances
- Frais de gestion et taxes
- Entretien bâtiment et matériel

Le terme fixe de la cuve (cf. volaille de chair) en poulette est usuellement comptabilisé directement dans la charge gaz

Sources utilisées :

Volaille de chair standard	Volaille de chair Label Rouge et bio	Poulettes	Pondeuses
Enquête avicole des chambres d'agriculture	Enquête ITAVI	Enquête ITAVI	Enquête ITAVI

Les données collectées par l'ITAVI sont consolidées, lorsque cela est nécessaire, par des données provenant de centres de gestion ou des chambres d'agriculture.

10. MAIN-D'ŒUVRE ET PRODUCTIVITE DU TRAVAIL

Les coûts de production sont calculés en intégrant la rémunération de la main-d'œuvre de l'exploitant. Cette rémunération a été déterminée sur la base de 2 SMIC bruts par UTH (SMIC mensuel 169 heures INSEE = 1669,7 € en 2018).

La productivité du travail, dont on sait qu'elle peut être très variable, a été estimée à dire d'experts et est présentée dans les tableaux ci-dessous.

VOLAILLE DE CHAIR

	Poulet standard, Poulet CCP, dinde medium, pintade standard	Canard découpe	Poulet LR, Poulet Biologique
Productivité du travail (m ² /UTH)	3 000 m ²	2 000 m ²	2 133 m ² *

*2 133 m²/UTH = 0.75 UTH pour 1 600 m² soit 4 bâtiments de 400 m²

POULETTES

Productivité du travail : 3 500 m²/UTH pour une production de poulettes au sol ou en volière

PONDEUSES

	Pondeuses cages	Pondeuses Biologiques	Pondeuses Label Rouge	Pondeuses Plein Air	Pondeuses Sol
Effectif de pondeuses / UTH	60 000	12 000	15 000	20 000	25 000
Effectif de pondeuses / UTH Enquête 2018*	100 000	24 000	15 000	Sol : 20 000 Volière 35 000	-

* non utilisés en 2018 sauf pour les systèmes volières

La MSA reste à la charge de l'éleveur et n'est pas prise en compte dans le coût de production.

11.POSTES NON COMPTABILISES

TOUTES LES PRODUCTIONS

Les frais d'agios sur l'aliment ou pour des ouvertures de crédit et les charges relatives aux matériels divers sont trop dépendants de la situation de chaque éleveur pour que l'on puisse estimer une valeur moyenne.

La charge d'enlèvement fumier n'est pas compté car elle est compensée par la vente de fumier.

PRODUCTIONS PLEIN AIR

Le coût du foncier (avec ou sans parcours) est trop variable selon les régions et n'est pas non plus pris en compte.

La production en alternative (plein air, Label Rouge, bio) est en pleine expansion, ces modes de production nécessitent de plus en plus de parcours et d'espaces en plein air, il convient de souligner l'importance des charges supplémentaires pour l'aménagement de ces parcours, leur gestion et le manque à gagner derrière leur affectation à l'élevage. Ainsi, l'intégration du foncier dans le coût de production est d'actualité et sera discutée avec les différents acteurs afin de trouver une modalité pour son intégration le cas échéant.

12.CALCUL DU COUT DE PRODUCTION

Le calcul du coût de production est réalisé sous la forme d'une simulation s'appuyant sur les résultats technico-économiques et les postes de charge moyens de l'année, ainsi que sur des hypothèses (coût des intrants, investissement, productivité du travail) expliquées ci-dessus.

L'intérêt de cette approche est de suivre les évolutions du coût de production sur une période longue, en évitant les « ruptures méthodologiques », afin d'appréhender l'évolution des performances de la filière.

Les coûts de production calculés sont exprimés pour les volailles de chair en €/kg vif, pour les poulettes en €/poulette et pour les œufs en €/poule et en €/100 œufs. Ces coûts de production ne prennent pas en compte l'incidence des saisies ou des déclassés.

La représentativité et la constance des échantillons restent faibles pour ces résultats 2018, cela malgré la progression de la représentativité par rapport à 2017. Cette dégradation se distingue d'une manière significative au niveau des indicateurs économiques et des charges fixes et variables (seulement 50% des participants répondent au moins sur un indicateur de cette catégorie) qui sont par conséquent à considérer avec prudence.

Par ailleurs, les indicateurs du coût d'investissement ainsi que la productivité du travail affichent une grande disparité entre les participants, d'où la nécessité de consolider ces indicateurs cruciaux dans les simulations du coût de production.

En outre, la disparité de représentativité entre les modes d'élevage pourrait affecter notre comparaison ; il convient de réitérer notre souhait de toucher l'ensemble des producteurs dans leur diversité (taille, mode et type de production) afin d'avoir des indicateurs valorisables et comparables.